Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Les Fermiers de Loué étiquettent « sans OGM »

Par Christophe NOISETTE

Publié le 23/06/2009, modifié le 05/03/2026

Le 23 juin 2009, les Fermers de Loué annonçaient les premiers produits animaux étiquetés « nourris sans utilisation d'OGM » [1]. Le président des Fermiers de Loué, Alain Allinant, a inauguré ces premières étiquettes dans un centre Leclerc, à Allonnes près du Mans. Cette initiative fait suite à l'avis favorable émis par le Conseil national de la consommation (CNC) (cf. Inf'OGM ACTU n°21, juin 2009, CNC : un pas vers l'étiquetage « sans OGM » des produits animaux) pour l'étiquetage positif des produits issus d'animaux n'ayant pas consommé d'OGM. Cependant, cet étiquetage ne garantit pas que les poulets ont été nourris entièrement avec des céréales non transgéniques. L'étiquette est honnête, car elle précise qu'il s'agit d'un minimum de 99,1%. Pour les Fermiers de Loué, c'est une « une victoire importante », car, précise le communiqué, « l'investissement depuis 1997 dans la filière tracée sans OGM a été important sans avoir eu en retour la possibilité d'en informer les consommateurs ».
Cependant, cette mesure ne fait pas complètement l'unanimité, même chez les opposants aux OGM. En effet, pour certains paysans bio, deux choses passent mal : le choix des supermarchés Leclerc comme « caution » et la définition du « sans OGM » basée sur le seuil d'étiquetage européen, à savoir 0,9%. Ainsi, René de Paulis, paysan bio en Bretagne, commentait à Inf'OGM cette décision : « Cette décision permet surtout d'accepter tranquillement le seuil de contamination par les OGM de 0,9% dicté par les semenciers. On peut donc remercier le riche groupement de Loué de favoriser la politique du tout contaminé, et aussi de soutenir les filières longues et la grande distribution ».

[1] Communiqué de presse des Fermiers de Loué, 23 juin 2009

Adresse de cet article : https://infogm.org/les-fermiers-de-loue-etiquettent-sans-ogm/